



SEANCE DU 10 AOUT 2021

Envoyé en préfecture le 10/08/2021

Reçu en préfecture le 10/08/2021

Affiché le

ID : 064-216401406-20210810-04_10_08_2021-DE

SLO

DELIBERATION N° 4

Nombre de
membres en
exercice : 3
Présents : 3
Votants : 3

Pour : 3
Contre :
Abstentions :

L'an deux mille-vingt-un, le dix août à seize heures trente, la délégation spéciale chargée de l'administration de la Commune de Boucau, s'est réunie à la mairie sous la présidence de Monsieur Thierry MAZAURY, son Président

Membres présents : T. MAZAURY, A. FINZI, S. PEYRELONGUE

Le marché de restauration scolaire conclu avec la Société BERTAKOA va prendre fin au 31 août 2021.

**Objet : Marché de
restauration scolaire
- Conclusion d'un
marché avec la
Société BERTAKOA
pour la période du
1^{er} septembre 2021
au 31 août 2024
Autorisation
accordée à
Monsieur le
Président de la
délégation spéciale
de le signer**

Afin de continuer à assurer cette prestation dans le cadre du groupement de commande constitué avec le Centre Social Dou Boucau, une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert (articles L 2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique) a été organisée du 21 mai au 2 juillet 2021.

A l'issue de cette période de consultation, une seule offre a été remise.

La commission d'appel d'offres du groupement de commandes qui s'est réunie les 5 et 15 juillet 2021, après analyse de l'offre, a décidé d'attribuer le marché à la Société BERTAKOA, Coopérative AUSOLAN, pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024.

Les prix proposés dans le marché sont les suivants :

- Repas « maternelle » : 3,07 € TTC
- Repas « élémentaire/centre de loisirs » : 3,13 € TTC
- Repas « adulte » : 3,29 € TTC
- Pique-nique : 3,13 € TTC
- Goûter (Centre de loisirs) : 0,76 € TTC

La Délégation Spéciale,

Après avoir entendu le Président,
Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Président à signer le marché de restauration scolaire avec le représentant de la Société BERTAKOA pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2024.

Fait à Boucau, le 10 août 2021

Le Président de la délégation spéciale
chargée de l'administration de la
Commune de Boucau,
Thierry MAZAURY



*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*